

Groupe de travail technique sur le PACTE/PIC

Diagnostic partagé des besoins des entreprises et des actifs du territoire

Diagnostic qualitatif de filière

Filière : **Services aux personnes**

Métiers retenus dans la filière :

NB : les métiers seront ajoutés dans le document dès qu'ils auront été validés par le groupe

Le décret 2016-750 du 6 juin 2016 (article D.7231-1 du Code du travail) fixe la liste des 26 activités relevant des services à la personne. Elles recouvrent les activités de garde d'enfants, d'assistance aux personnes âgées ou dépendantes (hors soins), ou d'entretien ménager réalisées au domicile de la personne ou dans l'environnement immédiat de son domicile.

Les métiers principaux sont : les Aides à domicile et aides ménagères, les Assistantes maternelles, les Employés de maison et personnels de ménage.

Méthode pour renseigner le document :

Le document prend la forme d'une matrice SWOT qui compile, à partir de documents multiples, les informations qualitatives susceptibles d'alimenter la réflexion sur le PACTE/PIC. Pour plus de lisibilité sur ces informations, il est conseillé de lire au préalable les deux documents suivants :

- [Le cadre d'élaboration Etat-Régions](#)
- [Le cadre de réponse](#)

Dans la matrice, chaque case s'organise autour des thèmes de l'emploi, de la formation et des publics pour lesquels seront recherchés (la liste est non exhaustive), des éléments ayant trait :

- **Pour l'emploi** : aux besoins en emplois, en compétences, à l'attractivité, aux conditions d'emploi, aux conditions d'entrée sur le marché du travail, possibilités de mobilité professionnelle etc.
- **Pour la formation** : la présence /absence sur le territoire, la notion de compétence dans les référentiels, la structuration territoriale en filière, la modularité, l'alternance, complémentarité des dispositifs (FI vs FPC, voie scolaire vs alternance), etc.
- **Pour les publics** : les besoins en compétences génériques, spécifiques, les besoins en accompagnement (social, mobilité, construction de parcours, formation ...)etc.

Référent du diagnostic : Claire Lamy (Carif Oref Auvergne-Rhône-Alpes)

Le référent du diagnostic en est le principal contributeur mais pas seulement. Il est aussi le garant de la qualité des informations qui figurent dans le diagnostic et de sa cohérence d'ensemble (organisation de l'information, rédaction...).

Contributeurs au diagnostic :

Pour toutes les personnes contribuant au diagnostic, merci d'indiquer ci-dessous votre nom, votre structure, éventuellement votre fonction/mission, ainsi que la date de votre contribution.

Prénom Nom	Structure	Fonction/Mission	Date de la contribution
Claire Lamy	Carif Oref		13 et 14/09/2018

	Forces	Faiblesses
Interne	<p>EMPLOI Un contexte favorable : les services à la personne font partie des activités encouragées par les gouvernements successifs à travers de nombreuses réformes dont la mise en place de dispositifs adaptés aux personnes fragiles (PAJE, APA, PCH) et des incitations fiscales (réduction ou crédit d'impôt).</p> <p>Les emplois sont majoritairement dans le métier Aides à domicile et aides ménagères, et dans une moindre mesure, des Employés de maison et personnels de ménage et Assistantes maternelles.</p> <p>Une part importante de contrats durables, en augmentation depuis 5 ans.</p> <p>FORMATION Des métiers ouverts à tous, avec ou sans diplôme et quel que soit le niveau de qualification initial. De nombreux diplômes et titres professionnels de niveau V et IV, accessibles en formation initiale, en formation continue ou par la validation des acquis de l'expérience. Une offre de formation présente dans tous les départements de la région.</p> <p>Un diplôme récemment créé (2016) : le Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social (DE AES, niveau V) en remplacement des Diplômes d'État d'Auxiliaire de Vie Sociale (DE AVS) et d'Aide Médico-Psychologique (DE AMP). Ce diplôme comporte un socle commun et 3 spécialités dont Accompagnement de la vie à domicile.</p> <p>PUBLICS</p>	<p>EMPLOI Un secteur confronté à un manque d'attractivité et un déficit d'image, surtout auprès des jeunes. Des actifs en emploi (les 3 métiers) - relativement âgés (plus de 45 ans en moyenne en Région), - qui vieillissent → problématiques de maintien dans l'emploi, de pénibilité, d'exposition et de prévention des risques professionnels.</p> <p>Des conditions de travail assez mauvaises :</p> <ul style="list-style-type: none"> - une part élevée de temps partiels, souvent subis - des horaires de travail atypiques (soirée, week-end) et variables avec une fragmentation du temps de travail et des déplacements fréquents souvent non rémunérés → amplitude quotidienne élevée par rapport au nombre d'heures rémunérées - de la pénibilité physique - des employeurs multiples pour un même salarié - un faible niveau de rémunération <p>Des tensions sur le marché du travail au niveau régional, ainsi que dans de nombreux départements de la région pour les Aides à domicile et aides ménagères et Assistantes maternelles</p> <p>FORMATION De nombreux salariés sans qualification ou peu qualifiés malgré une offre de formation importante.</p> <p>Des formations très attractives dans le domaine de la petite enfance (Auxiliaires de puériculture, CAP Accompagnant éducatif petite enfance (CAEPE) ex CAP Petite enfance, par exemple) mais des diplômés qui s'orientent très majoritairement vers un emploi en structures collectives (crèches, haltes garderies et multi-accueil) plutôt qu'au domicile.</p> <p>PUBLICS Des demandeurs d'emploi <u>Assistants maternelles</u> assez fortement touchés par le</p>

		chômage de longue durée.
	Opportunités	Menaces
Externe	<p>EMPLOI Un secteur qui se structure : signature d'un contrat de filière « Services à la personne » le 23 février 2017 dans le but d'accélérer son développement ; contrat qui comporte un volet sur le développement de l'attractivité et de l'emploi.</p> <p>Un secteur qui bénéficie d'un potentiel de développement important dans un contexte démographique et sociétal favorable : l'allongement de la durée de vie de la population , la politique de maintien à domicile et le respect de la liberté de choix des personnes en situation de handicap et en perte d'autonomie, la poursuite d'une natalité assez élevée et le développement du travail des femmes.</p> <p>Un fort besoin de renouvellement démographique de la population salariée (départs en fin de carrière) conjugué à une demande importante de recrutement (créations d'emplois nettes) : des métiers parmi les plus pourvoyeurs d'emploi en Auvergne-Rhône-Alpes d'ici 2022. Les Aides à domicile figurent parmi les métiers les plus créateurs d'emploi en Région.</p> <p>Des métiers moins sensibles à la</p>	<p>EMPLOI L'enjeu principal sera de faire face à ce nombre important de postes à pourvoir. Les <u>Aides à domicile et aides ménagères</u> figurent parmi les métiers les plus recherchés (intentions de recrutement). Des difficultés de recrutement anticipées supérieures à la moyenne.</p> <p>Plus de 9 projets de recrutement sur 10 sont considérés difficiles à concrétiser dans l'Ain et le Cantal contre moins d'un sur deux en Savoie.</p> <p>Le métier d'<u>Assistants maternelles</u> est en tension et des recrutements jugés difficiles par les employeurs.</p> <p>L'amélioration des conditions de travail est une condition (cf. faiblesse) pour attirer et fidéliser les salariés, notamment les jeunes.</p> <p>FORMATION Le développement de la formation est enjeu fort :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'une part pour répondre à un besoin de reconnaissance professionnelle des salariés, de valorisation des compétences, pour pérenniser des emplois et permettre la construction de parcours professionnels,

conjoncture économique et des emplois **non délocalisables** par définition.

Un secteur ouvert aux personnes sans diplôme ou sans qualification et qui permet une entrée tardive sur le marché du travail.

FORMATION

Des opportunités de formation / qualification pour des **publics peu ou pas diplômés**, ou en reconversion ou en reprise d'activité professionnelle après une interruption.

PUBLICS

- et d'autre part pour répondre aux besoins et attentes croissants des bénéficiaires en matière de qualité de service.

PUBLICS